



Aménagements Paysagers

Formation continue

> Organiser et réaliser un chantier d'entretien d'espaces verts, de végétalisation, de constructions paysagères, d'un espace en agriculture urbaine

Métiers visés

Ouvrier(ière) paysagiste qualifié(-e), agent technique en collectivité territoriale, chef(-fe) d'équipe, chef(-fe) d'entreprise de paysage, moniteur(-trice) éducateur(-trice), encadrant(-e) technique...

Contenu de la formation

- ✓ Analyses contextuelles en amont de l'intervention
- ✓ Travaux d'entretien des végétaux
- ✓ Travaux de mise en place des végétaux
- ✓ Implantation des infrastructures
- ✓ Suivi et organisation du chantier
- ✓ Concevoir et réaliser des éléments de mobilier d'espaces verts

Moyens et modalités pédagogiques

✓ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une halle d'entraînement en paysage
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✓ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

Dates :
du 26/08/24 au
02/07/25

Durée :
1437 h dont 1038 h
en centre et 399 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
A déterminer

Bilan final :
A déterminer

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2023-2024
(lot 21).
10 à 12 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de professio-
nalisation

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

26/03/2024	16/04/2024
28/05/2024	25/06/2024
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables du référentiel.



Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle tous domaines confondus : justifier d'un diplôme de niveau III ou d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

Coordinatrice : Amélie HEBERT - T. +33 (0)2 41 68 60 03
amelie.hebert@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr



Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

Référent territorial Région : Sophie BRAUD
Référent mission locale : Isabelle MARCHAND - Sylvie ROBREAU
Référent Pôle Emploi : Audrey BESSON
Référent Cap Emploi : Anne-Lise BOISSIERE

CFPPA Angers Le Fresne
BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr